COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2020

L'an deux mil vingt, le 13 octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence du Maire.

Tous les membres en exercice étaient présents. Monsieur PINÇONNET Didier a été nommé secrétaire de séance.

I/ Communauté Urbaine du Grand Reims : Projet de charte de gouvernance et présentation du rapport d'activités 2019

Suite à la réunion de Conseil communautaire du 24 septembre 2020, Monsieur le Maire présente le projet de charte de gouvernance de la Communauté urbaine du Grand Reims. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le projet de charte de gouvernance de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Le Maire présente également le rapport d'activités 2019 de la Communauté urbaine du Grand Reims aux membres du Conseil Municipal. Le Conseil prend acte du rapport d'activités 2019 de la Communauté urbaine du Grand Reims.

II/ Opérations électorales : Composition de la Commission de contrôle

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que, par arrêté préfectoral du 12 octobre 2020, M BOUXIN Pascal a été nommé délégué de l'Administration et Mme LEGRAND Jacqueline déléguée du Tribunal Judiciaire.

IV/ Commissions municipales

Bâtiments:

Maison des Associations:

L'entreprise QUATRE progresse dans les travaux. Un programmateur a été mis en service pour réguler le chauffage des salles. Le changement de robinets thermostatiques a également été effectué.

Aménagement des ateliers municipaux :

Une estimation des travaux de gros œuvre nécessaires à la réhabilitation de ces locaux a été réalisée. Une somme de 100 000 € HT est à prévoir.

Hall de la Mairie:

Le devis de M. TABARY d'un montant de 8819.28 € TTC est validé pour la peinture et la rénovation des escaliers. Les travaux électriques seront réalisés par l'entreprise Elec Air Energies pour un montant TTC de 3000 €.

Cimetière:

Concernant l'Aménagement paysager, les membres du Conseil décident de retenir la proposition de Design 'paysage Création pour un montant de 6100 euros TTC.

Il est également prévu de déplacer la sépulture des curés afin de prolonger l'allée existante.

V/Questions diverses

Désignation d'un correspondant sécurité routière.

Des précisions ont été apportées quant à la nature de cette mission. Le maire précise qu'elle comportera notamment l'organisation de réunions d'information et de prévention. Mme Sabrina CARPENTIER-HENRY est désignée par les membres du conseil.

Club de foot de Rilly

La demande déposée par le club de foot d'installer des tables est acceptée.